la Lucarne de Génissieux

#21
janvier 2015

Cœur de village : un nouvel élan pour Génissieux

Bulletin municipal d'information

Génissieux

sud-immo
Constructeur

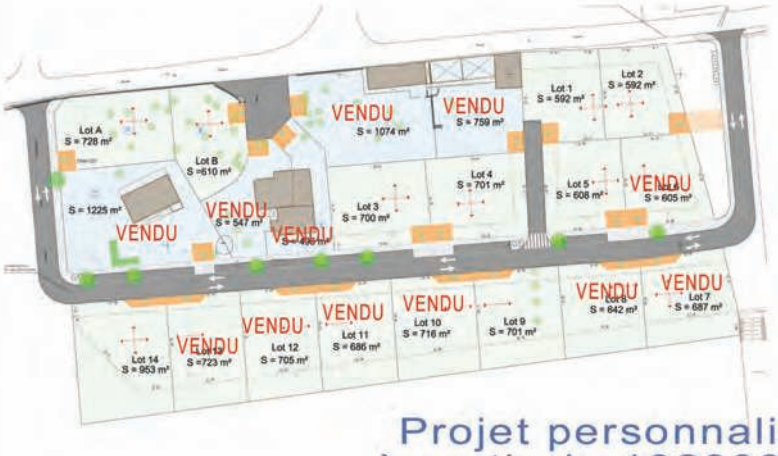

NOUVEAU à
GENISSIEUX

Lotissement "Les Augustins"
Lots de 592 à 953 m²

à partir de 79000 €*
Travaux de viabilités achévés

Projet personnalisé
à partir de 192000€*
Terrain + Maison

*en VEFA, pour une villa de 86 m², 3 ch. + garage, VRD inclus, hors peintures, hors aménagements extérieurs, détails en agence

Renseignements et rendez-vous 50, allée du Limousin, 26300 Bourg de Péage

04 75 70 42 79 - www.sudimmoconstructeur.com

165 RUE MARIE CURIE
26750 GENISSIEUX
Tél. : 04 75 05 96 98
Fax : 09 67 32 55 87

SAS ARU

Mécanique Industrie

ARU Marc
aru.mecanique@gmail.com

CLAVEL T.P.

267 Route des Balmes
26100 ROMANS SUR ISERE
Tél. 04 75 02 67 78 - Fax : 04 75 70 57 55
clavel.tp@orange.fr

Le 1er janvier 2014, notre grande agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes voyait le jour.

Mais à peine était-elle portée sur les fonts baptismaux que les élections municipales de mars 2014 lui donnaient une nouvelle gouvernance emmenée par Nicolas Daragon, maire de Valence.
Ce dernier avait clairement émis le souhait de scinder cette toute nouvelle agglomération en séparant les bassins de vie de Valence et de Romans/Bourg-de-Péage. Mais les services de l'Etat, à travers le préfet et la direction générale des collectivités locales, n'y ont pas été favorables.
L'Etat souhaite en effet des communautés d'agglomérations fortes afin de pouvoir leur transférer certaines de ses compétences, c'est le cas par exemple de l'urbanisme.

Les élus de notre grande agglomération doivent donc maintenant construire son avenir, forte de ses 51 communes et de ses 212 000 habitants, elle est la 4ème agglomération de la région Rhône-Alpes.
Dans les prochaines semaines, avec les 110 délégués, nous allons élaborer le projet de territoire et choisir les compétences qui lui seront attribuées.
Tout en veillant aux intérêts de Génissieux, je vais travailler, avec mes collègues Maires, au dynamisme de notre territoire et à l'amélioration des services rendus à nos concitoyens.

Votre Maire
Christian BORDAZ

SOMMAIRE

Edito p3
Cœur de village p4
Infos travaux p5
Assainissement collectif p5
FBFC/AREVA p6
Syndicat d'Irrigation Drômois p7
Vie associative p8
Comptes rendus p15
L'Agenda p19
Etat civil p19

Directeur de publication : Christian BORDAZ
Impression : Imprimerie Souquet - Romans-sur-Isère (26)
Numéro tiré à 1000 exemplaires sur papier Cyclus print recyclé

Cœur de village : Un nouvel élan pour Génissieux

Commencés au cours du premier trimestre 2014, les travaux de construction du cœur de village avancent à un bon rythme. Ce vaste chantier qui va modifier la structure du village a nécessité 6 ans de démarches administratives et de procédures avant la délivrance le 11 février 2014 de l'ordre de service transmis à l'entreprise Bonnardel. En ce début 2015, le premier immeuble en accession à la propriété face à la pharmacie entame ses phases de finition. Parallèlement, les voies de desserte de cet immeuble vont être rapidement réalisées. La livraison des appartements est programmée pour le mois de juin 2015.

Les travaux de construction de l'immeuble dont les appartements sont destinés à la location, face à la boulangerie, ont débuté et se dérouleront sur une période de 16 à 18 mois.

La route de Mours sera terminée fin mars. Sont concernés par ces travaux, les trottoirs, les places de stationnement et la voie de circulation.

Le parking côté rond point de la mairie et celui côté rond point sud seront également terminés fin mars, de façon à permettre la desserte de l'Intermarché, dont l'ouverture est programmée pour le début du mois d'avril 2015.

Les travaux de finition de toutes les voieries internes et de la place centrale seront réalisés juste avant la livraison des appartements du deuxième immeuble.

Un ensemble de sept maisons de rue sera édifié ultérieurement le long de la route de Mours.

Une nouvelle mairie

Une nouvelle mairie fait partie des projets de l'équipe municipale. Elle aura sa place au centre du cœur de village. Une étude sera réalisée en 2015 pour une mise en œuvre en 2016/2017 de façon à pouvoir terminer l'ensemble fin 2017.

Pourquoi une nouvelle mairie ? La mairie actuelle est obsolète, ancienne et mal adaptée à ses missions de service public. De plus les conditions de travail du personnel administratif ne répondent pas aux normes actuelles. Le manque de place est criant dans les bureaux, pour les archives, pour l'accueil du public avec un minimum de confidentialité, pour les mariages... Tout cela dévalorise l'image de notre village. C'est pour ces raisons que l'équipe communale a souhaité lancer une étude de faisabilité pour ce projet qui sera mis en œuvre si la situation de nos finances et les aides extérieures le permettent.

Un nouvel élan

Le cœur de village va devenir un pôle de vie et d'animation avec la création de nouveaux commerces, la proximité d'une grande surface. La création d'une vaste place, entre les deux nouveaux immeubles permettra à de nouveaux forains d'installer leurs tréteaux le dimanche matin. Elle deviendra aussi un espace d'animation et de rencontres.

Ainsi le cœur de village à la fois lieu de vie, de résidence, d'animation, d'échange et pôle administratif, créera un nouvel élan pour notre commune, tout en améliorant la qualité de vie dans notre village.

INFOS TRAVAUX

Outre les travaux en cours concernant le cœur de village et détaillé dans l'article "le cœur de village un nouvel élan pour Génissieux", a démarré la poursuite de la mise en place du réseau d'eaux usées quartier de Buffevent. La fin des travaux est prévue pour le mois de mars 2015. Ils concernent la réalisation de 1650 mètres linéaires de réseaux et raccordement de 33 habitations pour un coût de 257 000 €.
Au 1er janvier 2015, la compétence "eaux usées" est prise par la communauté d'Agglo ; néanmoins la commune sera partie prenante, par partenariat avec les services de la communauté, en ce qui concerne les travaux neufs.

Assainissement collectif

A compter du 1er janvier 2015, la compétence Assainissement collectif est exercée par la Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes sur l'ensemble du territoire.

Le service Assainissement de l'Agglo assure notamment :
• la gestion et l'exploitation des réseaux d'eaux usées, des stations d'épuration et des postes de relevage,
• le suivi des demandes des usagers.

Selon les communes, la collectivité gère en direct ou s'est entourée de prestataires de services spécialisés pour l'exploitation et l'entretien des réseaux d'assainissement.

Concernant les travaux neufs, ils sont engagés et suivis par la communauté d'agglomération en partenariat avec la commune.

FROMAGERIE ALPINE
Route de Grenoble
26100 ROMANS
Tél. 04 75 70 01 01
Fax : 04 75 02 61 17

Laurence Savet
Coiffure Mixte
Mardi : 8h30 à 12h - 14h à 18h
Mercredi : 8h30 à 15h non stop
Jeudi/Vendredi : 8h30 à 12h - 14h à 19h
Samedi : 7h30 à 16h non stop
26750 Génissieux ✆ 04 75 70 50 34

FBFC/AREVA : *la fabrication du combustible nucléaire*

Les activités industrielles du groupe AREVA sont implantées depuis plus de 50 ans sur le territoire de Romans-sur-Isère. Les 800 salariés du site FBFC/AREVA (dont 20 habitants de Génissieux) fabriquent des assemblages combustibles pour alimenter les réacteurs de production d'électricité et les réacteurs de recherche. Cette dernière activité, connue sous le nom de CERCA, est l'activité historique du site.

Cœur de la production d'électricité

L'uranium extrait des mines n'est pas utilisable tel quel. Pour devenir combustible dans les réacteurs nucléaires de production d'électricité, il doit être transformé. Après une étape de chimie et d'enrichissement, réalisée notamment sur le site AREVA du Tricastin dans le sud Drôme, l'uranium est transformé sur le site FBFC/AREVA à Romans pour devenir le combustible des réacteurs des centrales nucléaires dans le monde et ainsi fournir de l'électricité.

Alimenter les réacteurs de recherche et l'activité médicale

La deuxième activité industrielle du site consiste à fabriquer des éléments combustibles pour les centres de recherche et les universités. Ainsi près de 50 réacteurs dans le monde sont alimentés par ces éléments combustibles. Cette activité permet également de réaliser des cibles médicales pour le dépistage et le traitement de tumeurs cancéreuses. Deux tiers des scintigraphies dans le monde sont réalisées à partir des éléments conçus par les salariés du site.

Les mesures de prévention des risques

Comme toute industrie, les activités du site FBFC/AREVA de Romans peuvent entraîner des risques, chimiques ou radiologiques. Les dispositifs techniques de détection implantés dans les installations industrielles, la surveillance et les contrôles réguliers constituent un ensemble de mesures de prévention mis en œuvre au quotidien par les salariés de FBFC/AREVA.

Afin de contribuer à la protection des populations, un Plan Particulier d'Intervention (PPI), commun à différents industriels de la zone des Allobroges dont FBFC/AREVA, est défini par l'autorité préfectorale et l'autorité de sûreté. Ce PPI définit une zone géographique de 600 mètres, autour du site industriel, qui concerne uniquement une partie du territoire des communes de Romans-sur-Isère et de Saint-Paul-les-Romans.

Enfin une Commission Locale d'Information (CLI), animée par le Conseil Général de la Drôme, permet, notamment aux élus des communes voisines (dont Génissieux), d'être informés en priorité de la vie du site et de ses principaux évènements.

Pour en savoir plus :
www.areva.com - www.lesbonsreflexes.com

Le Syndicat d'Irrigation Drômois (S.I.D.) : *Qu'est-ce que c'est ?*

Le **Syndicat d'Irrigation Drômois (SID)** a été créé le 1er janvier 2013, sous l'impulsion de M. Durand, Préfet de notre département, et dans le cadre de la réforme territoriale, pour regrouper au sein d'une structure unique tous les réseaux d'irrigation, propriété de collectivités locales du département (Syndicats, Communautés de Communes,...) **soit 19 réseaux**. Ce regroupement sera achevé le 1er janvier 2015.

En 2015, le SID desservira, en irrigation, **26000 ha de terres agricoles sur 125 communes** situées majoritairement dans le couloir rhodanien. Mais le SID alimente également plus de 9 000 habitations en eau d'arrosage.

Le SID est organisé autour de la notion de **"territoires"** (regroupement de communes desservies par le même réseau ou la même ressource en eau). Le périmètre de ces territoires correspond approximativement au périmètre des ex-syndicats intercommunaux d'irrigation ayant fusionné pour créer le SID. Ainsi, Génissieux est situé sur le territoire "Plaine de Romans" (correspondant à l'ancien SIPPIR) lequel distribue environ 2,6 millions de m^3 d'eau par an provenant à 80% de l'Isère et à 20% de nappes.

Chaque commune membre du SID désigne 2 représentants (à Génissieux : Philippe de Goustine, Jean-Pierre Caillet) qui, à leur tour, élisent les délégués de territoires qui vont siéger au comité syndical du SID. Donc 76 délégués (81 en 2015) délibèrent et votent les décisions importantes du SID. Ils ont élu M. VALLON Bernard comme Président et 9 Vice-Présidents avec chacun une délégation précise. Un Directeur (M. GALLICE Alain), avec 42 employés, gèrent au quotidien l'ensemble des réseaux de distribution et des installations de captage et de pompage.

L'irrigation est en pleine mutation. Les différentes lois environnementales françaises ("loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006", loi "Grenelle 1" de 2009, loi "Grenelle 2" de 2010) obligent à rendre compatibles les prélèvements d'eau avec les contraintes de préservation et d'amélioration de la qualité des cours d'eau et des nappes.

Le SID s'est donc engagé à "marche forcée" vers cette adaptation et a déjà entrepris sur plusieurs territoires (Val de Drôme, Canal de la Bourne, notamment) des concertations avec les autorités administratives, les différents usagers de l'eau et les acteurs locaux afin d'engager les projets nécessaires à l'adaptation des ouvrages.

Dans le monde de l'irrigation, le SID est l'une des toutes premières structures départementales en France avec pour objet de développer un outil (l'irrigation) qui apparaît de plus en plus vital pour la majorité des exploitations agricoles et qui permet sur de nombreuses communes péri-urbaines de limiter les consommations d'eau potable dans le respect de l'environnement et des cours d'eau.

CCAS

Comme chaque année, le 13 décembre, un repas a réuni les personnes de plus de 70 ans. Préparé par le Grill Gourmand, il a été servi par les nouveaux membres du Centre Communal d'Action Sociale et a régalé les 120 convives présents.
Celles et ceux qui ne pouvaient se déplacer ont reçu la visite des membres du CCAS venus leur apporter un colis gourmand.
Les personnes hospitalisées ou hébergées en maison de retraite ont elles aussi reçu une visite.
Bonne année et surtout bonne santé à tous.

Marie Odile Bossan
Responsable du Centre Communal d'Action Sociale.

Bilan ambroisie 2014

En raison des conditions météo, la pollinisation a débuté en retard, soit vers le 10 août.

Comme chaque année, le référent ambroisie a parcouru l'ensemble de la commune en fin juillet pour relever les zones infestées par l'ambroisie. Le constat suivant a été fait :

- en zone agricole, **43 parcelles infestées** de manière importante sur **80 hectares**. Dont 57% sur chaumes de blé et 18% dans des tournesols et sorghos
- 4 lotissements avec des taches d'ambroisie
- Des linéaires de routes communales et départementales

Le personnel communal a spontanément ou sur simple indication passé un gyrobroyeur sur les bords de routes et terrains communaux. Qu'ils en soient remerciés.

Sur le domaine agricole, la plus grande partie des champs de céréales ont été déchaumés spontanément. Cinq appels téléphoniques ont cependant été nécessaires auprès d'exploitants peu soigneux pour obtenir un traitement complet des chaumes.

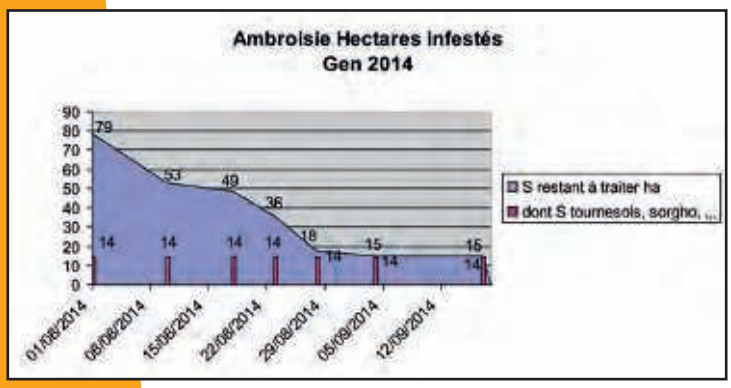

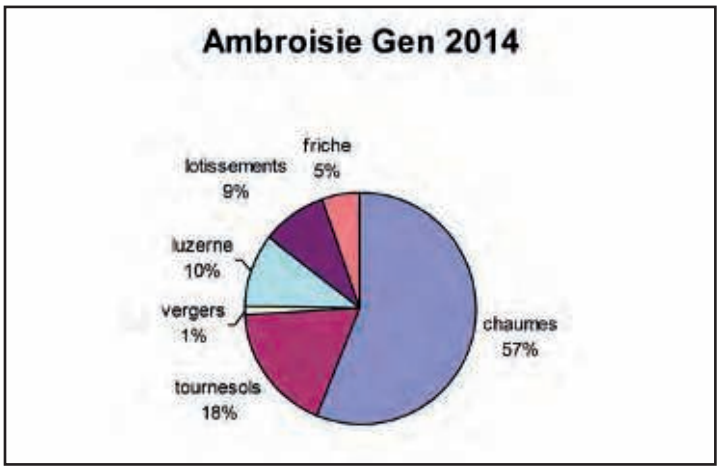

14 hectares de tournesols étaient très infestés. Dans ce cas, il est malheureusement difficile d'agir une fois que la culture est en place, sauf à demander la destruction de la récolte. Cette année, nous avons mis en demeure un agriculteur non résident pour qu'il prenne ses dispositions l'année prochaine pour que ses tournesols soient propres (c'est possible), sous peine de devoir le déclarer à la préfecture (DDT 26).

Les lotissements ont finalement pu être maîtrisés, mais cela pose quantité de problèmes : difficultés à joindre les propriétaires et à obtenir d'eux qu'ils tiennent leurs engagements. Sur le cœur de village, le nettoyage a été fait d'office par la commune mais aux frais du lotisseur.

Une plateforme de signalement par smartphone ou internet a été mise cette année en service par l'ARS.

Nous vous invitons à l'utiliser :
http://www.signalement-ambroisie.fr/

Certains peuvent trouver le résultat imparfait mais il faut savoir que peu de communes en Rhône Alpes font autant que Génissieux pour contrôler l'ambroisie.

Philippe de Goustine
Président de l'association "Stop Ambroisie», Conseiller Municipal

Permis internet à l'école primaire : *une première dans la Drôme*

Les enfants de CM2 de l'école primaire de Génissieux ont été les premiers du département a obtenir un permis internet. C'est en effet au cours d'une réunion, animée par le lieutenant Stéphanie Bourachot, commandant de la communauté de brigades de Bourg de Péage, que la gendarmerie nationale a expliqué aux jeunes élèves que des gendarmes formés aux dangers d'internet sont appelés à intervenir dans les classes de CM2. Assistaient à cette réunion Marie-Odile Bossan, adjointe, et Gilles Braghini, conseiller délégué.

A l'issue de quelques séances de sensibilisation à cette problématique, les enfants ont répondu par écrit et avec succès aux différentes questions qui leur ont été posées. Ils ont tous obtenu leur permis internet.

Au cours de ces séances de formation, certains enfants ont déclaré avoir déjà eu des problèmes avec internet et qu'ils n'auraient pas dû avoir accès à certaines scènes choquantes ou pornographiques.

Il est recommandé aux parents d'être vigilants, de ne pas laisser leurs enfants sans surveillance devant un ordinateur et d'activer le contrôle parental de celui-ci.

La Génissoise, troupe de théâtre

En 2015, "La Génissoise" affiche son don d'ubiquité coutumier ; force est de constater que la mise en scène des **Belles-Soeurs** d'Eric Assous par la troupe de théâtre est magistrale et va faire encore son succès cette saison.

Voici trois belles-sœurs n'ayant rien en commun, si ce n'est que leurs époux sont frères. Il y a la bourgeoise snob aux vêtements griffés. Elle est mariée au frère aîné, un dentiste à la très bonne réputation.

Il y a l'intellectuelle désabusée, le verbe acerbe et le verre facile. Elle est l'épouse du cadet, un avocat à succès, plein d'assurance mais lâche.

Il y a enfin la bonne fille, un peu naïve, qui agace les autres. C'est la femme du dernier, au "physique moins avantageux que ses frères" et qui dirige une société d'informatique.

Et puis… il y a l'invitée surprise qui sème le trouble et l'inquiétude et fait exploser tous les non-dits et les fantasmes. Une femme belle, jeune et libre qui affole les hommes et horrifie les femmes.

Cette pièce sera jouée en première à la salle des fêtes de Génissieux le vendredi 20 et samedi 21 février 2015.

Puis La Génissoise ira porter l'image de la commune dans la région :

- Le dimanche 08 mars à Bourg de Péage.

- Le samedi 21 mars à Romans sur Isère.
- Le samedi 11 avril à Peyrins.
- Le vendredi 17 avril à St Donat.

Nos souhaits pour cette nouvelle année, à tous ceux et celles qui franchiront la porte d'une représentation, sont de leur transmettre le désir de théâtre, leur faire partager les émotions intimes et les regards critiques et leur donner, jeunes et moins jeunes, l'envie d'être un spectateur éveillé et passionné.

Le vice-président : Norbert Perrin

Bilan Volley Club saison 2013/2014

La saison sportive 2013/2014 du Volley Club de Genissieux s'est soldée par des résultats satisfaisants, qui ont permis aux deux équipes engagées en tournoi de se maintenir au niveau de leurs poules respectives.

Au début de cette nouvelle saison 2014/2015, l'effectif du club, avec 3 nouvelles recrues, est passé à 20 membres (de 26 à 65 ans), tous joueurs, et 2 équipes sont encore engagées cette année en tournoi UFOLEP Loisirs.

L'intégration des nouvelles recrues se passe sans problème et les matchs du tournoi se disputent toujours dans une ambiance sportive et amicale. Pour les matchs à domicile, les mercredis soir, le Gymnase de la salle polyvalente et son parquet sont toujours très appréciés par les équipes "visiteurs" et la générosité des casse-croûtes d'après-match de Genissieux génère un écho très favorable à l'évocation du village de Genissieux aux oreilles de volleyeurs amateurs de Drôme-Ardèche...

A noter : Comme chaque année, les volleyeurs organisent, pour financer leur Club, une **matinée Cochonnaille**, avec boudin fumant sorti des marmites. La date retenue est le **dimanche 8 mars 2015** devant la salle polyvalente. Nous vous y attendons très nombreux...

Ça va Jazzer en mars à Génissieux

Les membres de l'**association Art-maniac's** se mobilisent pour remettre le couvert cette année pour une **6ème édition du festival Couleur Jazz.**

La 5ème édition a été une réussite, tant sur le plan de la qualité des concerts proposés que des résultats financiers, et l'équipe est fière de pouvoir proposer pour 2015 un programme ambitieux avec des musiciens de très grande qualité.

Le festival aura lieu les 13, 14 et 15 mars 2015.

En 2014, l'association a obtenu du Conseil Général de la Drôme , le label "Jazz en Drôme". Ce label est un signe de qualité qui réunit sous la même bannière les plus beaux festivals de jazz de notre département, comme celui de Crest, de St-Paul-Trois-Châteaux et d'Hauterives.

Avec l'aide financière de la commune, du département, de la région et de sponsors privés, nous pouvons proposer un programme à la hauteur de ce que proposent ces derniers. De plus, l'an dernier, nous avions proposé une soirée gratuite pour les génissois. Cette soirée a rencontré un grand succès. Nous avons donc décidé de reconduire cette action pour la première soirée, le vendredi 13 mars.

Trève de bavardage, quel est donc ce programme si ambitieux :

- **Le vendredi 13 mars : Soirée "ladies in Jazz" à Génissieux** avec, en première partie, la chanteuse **Célia Kameni** en duo avec le pianiste **Saby Thibaud**, puis le **"Européan trio"** de la saxophoniste allemande **Gaby Schenke. Soirée gratuite pour les génissois !**

- **Le samedi 14 mars : Soirée latine à Génissieux**, avec, en première partie le duo du guitariste **Philippe Guidat** (rappelez-vous en 2012 le concert acoustique de Azuleros après la coupure de courant due à la tempête… c'était lui !) et du percussionniste **Pascal Rollando**, suivi par Le **Rio-Lyon trio**. Ce trio est né de la rencontre entre **Olivier Truchot**, pianiste Lyonnais et **Zaza Desiderio**, batteur Carioca, résidant en France depuis 2011. Les deux musiciens puisent leur inspiration dans le mélange de leurs deux cultures, entre tradition et modernité à la fois, où les compositions sont teintées de jazz, de musique classique, de samba et autres rythmes brésiliens. Pour cette soirée, ils seront accompagnés du guitariste **François Thibaud**, du bassiste **Brice Berrerd** et, en invité exceptionnel, du saxophoniste **Stéphane Guillaume** (prix Django Reinhardt 2009).

- **Le dimanche 15 mars :** ambiance club pour le concert d'**Alfio origlio trio à 18h.** Mélodiste exceptionnel, **Alfio Origlio** est l'un des pianistes les plus brillants de sa génération. Il collabore depuis plus de vingt ans avec des artistes de renommée internationale, tout en menant une carrière de leader à la tête de différentes formations. Son passage à Couleur Jazz en 2011 a laissé un souvenir qui justifie à lui seul l'envie de vous le faire redécouvrir et, pour ceux qui n'ont pas eu la chance de le voir la première fois, de le découvrir en trio avec le contrebassiste **Malcolm Potter** et le batteur **Andy Baron**. Ambiance club, crêpes et cidre…. Un beau moment en perspective pour terminer en douceur cette édition !

Le festival proposera une restauration sur place, des concerts le samedi après-midi, … de quoi flâner en musique en attendant le début de soirée. Le programme détaillé vous sera communiqué prochainement.

Vos agendas 2015, tout neufs, n'attendaient que ça : réservez dès maintenant les dates des **13, 14 et 15 mars prochains pour Couleur Jazz à Génissieux !**

Eric TORLINI
Président de l'association Art-maniac's
Eric.torlini@gmail.com
07 71 20 87 54

Programme du Comité des Fêtes

Le comité des fêtes vous souhaite une très belle année 2015. Qu'elle soit riche en festivités et moments joyeux.
C'est pourquoi retenez les dates du 28 Février, 1 et 2 mars pour notre fête de la Saint-Vincent.
Cette année, tous les Présidents depuis l'année 2000 seront réunis et honorés durant ce week-end.
Le samedi soir, bal des jeunes avec Equaliz'Animation pour la sono.
Après la messe du dimanche matin vous seront offerts bugnes, foujou et vin blanc.
Le banquet du dimanche midi, tout comme la salade de croupes, sera préparé et servi par le traiteur L'Escoffine.
Nous serions très heureux de vous rencontrer lors de cette manifestation.
Ce sera une belle occasion de partager avec vous ces moments de fête .
A nouveau, tous nos meilleurs vœux à toutes et à tous.

Le bureau et tous ses membres.

Centre de Loisirs

Le centre de loisirs a accueilli une douzaine d'enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances de Toussaint. Ils ont pu participer à des ateliers couture, papier mâché, tir à l'arc, course d'orientation et ont terminé par un défilé déguisé dans le village pour la fête d'Halloween. Il sera ouvert pour les vacances d'hiver du 09 au 20 février. Au programme : activités manuelles, bricolage, cuisine, grands jeux, initiation et découverte de sports divers. Inscription en Mairie jusqu'au 31 janvier.
Le centre de loisirs fonctionne également le mercredi après midi en période scolaire.

Fitness

La présidente Sylvie BOURNAT ainsi que toute l'équipe de 100% FITNESS DANSE souhaitent à tous les Génissois une bonne année 2015!!
En ce début d'année, il y a du nouveau dans l'association puisque ce n'est plus un mais deux cours de ZUMBA qui auront lieu par semaine.
Retrouvez Karine, notre nouveau professeur diplômée d'Etat, le VENDREDI à 20h30, pour une heure de ZUMBA avant les excès du week end !!
Nos adhérentes auront aussi le plaisir, comme chaque année, de déguster la délicieuse galette des rois du boulanger local.
Vous pouvez toujours nous rejoindre en cours d'année, ce n'est pas trop tard. Au contraire, il est temps de prendre de nouvelles résolutions et de se mettre au sport dans une ambiance décontractée tout près de chez soi avec des professeurs toutes diplômées.

Les cours d'essais sont gratuits.

- Lundi 09 h 15 - 10 h 00 *STEP*
- Lundi 10 h 00 - 10 h 45 *ABDO-FESSIERS*
- Mardi 18 h 15 - 19 h 00 *ABDO-FESSIERS*
- Mardi 19 h 00 – 20 h 00 *ZUMBA*
- Mardi 20 h 00 - 20 h 45 *ABDO FESSIERS*
- Mercredi 20 h 30 - 21 h 30 *STEP*
- Jeudi 9 h 00 - 10 h 00 B*ODY-SCULT*
- Jeudi 10 h 00 - 10 h 45 *ETIREMENTS - RELAXATION*
- Vendredi 19 h 45 - 20 h 30 *ABDO-FESSIERS ou BODY-SCULT*
- Vendredi 20 h 30 - 21 h 30 ***NOUVEAU : ZUMBA***

Club Détente et Loisirs

En septembre, reprise des rencontres du Club au foyer.

Voyage surprise le vendredi 12 Septembre. Promenade en bateau à Marseille, visite des calanques par une superbe journée ensoleillée. 13 h : repas très apprécié dans les salons privés au Club du Vieux Port. Après-midi, visite de la savonnerie de La Licorne. Départ pour le retour au village et arrivée vers 19h30 dans une bonne ambiance.

Rencontre de pétanque avec St-Paul sur leur terrain le jeudi 18 Septembre. Nous sommes toujours les bienvenus, goûter avec boissons, etc.

Semaine bleue , avec le C.C.A.S. à la salle des fêtes, le thème Vieillir Heureux , le 16 octobre, notre club a exposé le travail des tricoteuses bénévoles pour la petite enfance (Association Enfants d'Espact). Une dizaine de personnes tricotent et se retrouvent les vendredis de 14 à 18h. Nous avons passé un moment agréable avec plein d'humour de la part de Mme Guimbaud...

Sortie à Grenoble pour un dejeuner le jeudi 23 octobre. Nous avons apprécié le repas, puis l'heure du spectacle arrive , chansons anciennes, humoristes, comédiens music-hall, revue et participation des séniors etc. La journée a été vécue avec plein de fous rires.

Voyage inter-clubs en Alsace du 20 au 24 octobre.

Traditionnel concours de coinche d'automne du 18 novembre, heureuse initiative, car nous avons pu utiliser l'ensemble polyvalent. Les joueurs ont apprécié d'avoir de la place, les personnes a mobilité difficile ont aimé le plain-pied. Grande réussite du concours et merci aux adhérents pour l'aide et la confection des gâteaux.

Courant novembre et décembre, une des enseignantes de l'école de Génissieux nous a demandé si on pouvait recevoir les enfants afin de leur expliquer la façon de l'école d'autrefois et d'aujourd'hui, ainsi que notre mode de vie .

Nous avons eu la surprise de voir arriver les cantinières nous offrir des gâteaux roulés de leur fabrication.

Le 25 novembre au goûter, nous avons eu le plaisir de déguster la charcuterie et le Beaujolais nouveau offerts par le club.

En décembre, repas des anniversaires du 2ème semestre, servi par Christian Didier à la salle des fêtes. Nous avons fêté les 90, 80 et 70, les années en zéro. Le club a offert des fleurs pour les dames et le vin pour les messieurs .

Le goûter de Noël a été reporté la semaine suivante car nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de l'épouse de notre trésorier.

Le Président et les membres du bureau souhaitent à tous les adhérents une bonne année et surtout la santé.

GARAGE DE GENISSIEUX
— RUE PENELON - GENISSIEUX —
M. Claude AMADELLI
Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie - Pneus
Vente Véhicules de
Tourisme et Utilitaires
Tél. 04 75 02 81 03

Dauphinoise de Chauffage
Chauffage - Plomberie
Sanitaire - Energies Renouvelables
Climatisation - Adoucisseurs
Zone Artisanale - 26750 GENISSIEUX
Tél. 04 75 02 32 45 - Fax 04 75 72 44 55
dauphinoisedechauffage@climgaz-services.com

Boule Joyeuse

La saison sportive 2014 s'est achevée fin octobre avec l'arrêt des rencontres du mercredi pour les sociétaires Génissois, qui peuvent, durant l'hiver, se retrouver le vendredi au boulodrome de Romans.

La veille du grand prix national des 8 et 9 novembre 2014, organisé par l'ESB Romans, a eu lieu le célèbre gentleman auquel des membres du bureau ont participé suite à l'invitation de Yannick Pinède, coach du club sportif Romanais.

L'assemblée générale s'est tenue le 21/11/2014. La municipalité était représentée par Messieurs BORDAZ, maire de la commune, et BRAGHINI, conseiller. Michel GRATTESSOL, co-président, a présenté le rapport financier et les manifestations à venir. Les membres du bureau ont renouvelé leur engagement et on notera simplement le remplacement de Jean-Pierre Copeau par André Farconnet. La tradition était respectée avec la dégustation du Beaujolais nouveau offert par la société.

Le premier concours sociétaire prévu le 04 avril 2015 devrait annoncer le début de la prochaine saison avec la reprise des rencontres du mercredi sur la place du village.

Calendrier des manifestations 2015 :

- ***21/02/2015 :*** 20 ans de rencontres avec la Boule Joyeuse de Montoison (repas dansant organisé par nos amis Montoisonnais)
- ***04/04/2015 :*** concours sociétaire
- ***20/06/2015 :*** concours sociétaire
- ***Courant juillet :*** déplacement à Montoison (date non encore arrêtée)
- ***22/08/2015 :*** challenge René Montagnon
- ***19/09/2015 :*** concours sociétaire
- ***20/11/2015 :*** assemblée générale

Le Tarot Club Génissois

Comme l'a prouvé son A.G. du 30 novembre 2014, le club se porte bien. Il s'est installé dans ses nouveaux locaux situés dans l'ancienne cure de Génissieux (face à l'entrée du village).

A ce jour, une cinquantaine d'adhérents se retrouvent pour pratiquer leur jeu favori.

En préparation, notre concours du 7 février 2015, à l'ensemble polyvalent qui est l'un des plus importants dans la région et rappelons-le ouvert à tous.

Si vous êtes intéressés par le tarot, nos séances ont lieu tous les jeudis à 14 h et les vendredis à 20h30.

Vous pouvez nous contacter par cette adresse mail : serge.viossat@orange.fr

Oyez ! Oyez !

Nouveauté

La bibliothèque vient de faire de nouvelles acquisitions. Venez découvrir le récent Goncourt, le Prix des lycéens, et les nombreux livres sélectionnés par les bénévoles.

La bibliothèque renouvelle son stock de livres. 600 romans, albums, policiers, ou BD ont pris place dans les rayons en provenance de la Médiathèque Départementale de la Drôme grâce au passage du bibliobus du 4 décembre.

Gratuit

Passez plus de temps avec vos enfants : accompagnez-les à la bibliothèque après l'école pour passer des moments complices autour de jolies histoires.

Nous avons été heureux de vous présenter notre "Heure du conte" le mercredi 19 novembre, merci d'être venus si nombreux.

A venir : Portes Ouvertes à la bibliothèque. Il y aura une belle surprise, nous attendons petits et grands pour participer à cette journée dont la date sera fixée ultérieurement.

Samedi 21 Mars : "Musiques et Mots". Nous vous accueillerons à la salle des fêtes de Génissieux pour le spectacle commun bibliothèque - école élémentaire - école de musique.

Bienvenue

Nous avons accueilli de nouveaux arrivants et espérons qu'ils trouveront satisfaction dans la recherche de livres selon leurs goûts et prendront plaisir à faire de belles découvertes.

Horaires de la bibliothèque :

Mardi 16h30 – 19h
Mercredi 15h – 18h
Samedi 10h – 12h
Vacances d'hiver
mercredis 11 et 18 février : 16h30 – 19h
Vacances de printemps
mercredis 15 et 22 avril : 16h30 – 19h

Bibliothèque Municipale de Génissieux
135 route de Romans
(c'est au rez-de-jardin de l'immeuble «l'Orée du Village»)
04 75 47 81 43
bibliotheque.genissieux@orange.fr

Pour accéder à la page de la bibliothèque sur Internet :
genissieux.fr >> accueil >> la vie au village >> la bibliothèque

Visite de Monseigneur Pierre-Yves Michel

Le 7 décembre, nous avons eu la joie de rencontrer notre évêque, Monseigneur Pierre-Yves Michel, récemment nommé dans la Drôme par le pape François.
Il a présidé la messe dominicale à 10h30, suivie de l'assemblée générale paroissiale, puis nous avons partagé un repas salle St-Pierre.
Mgr Pierre-Yves Michel, pour celles et ceux qui ne le connaissent pas encore, s'est montré comme un homme très proche, très simple et très profond dans sa foi. Il est apparu comme un homme de dialogue ouvert à toutes les pistes d'évangélisation dans la Drôme.

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2014 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal 19
Nombre de membres en exercice 19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération 18
Date de la convocation et d'affichage ..... 06 septembre 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE et le DIX SEPTEMBRE à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Marie-Geneviève BIARD, Marie MOURIER, René PARREAULT, Nicole TISSEYRE, Gilles BRAGHINI, Olivier SALIDINI, Evelyne FRAYSSE, Jean-Claude MITRIDATE et Florence BRUNEL.

PROCURATIONS : Jean-Pierre CAILLET à Christian BORDAZ, Philippe DE GOUSTINE à Michel CHAPET, Alexandra FERRIEUX à Marie MOURIER et Norbert PERRIN à Jean-Claude MITRIDATE.

ABSENT ET EXCUSE : Martial BEGHIN.

Evelyne FRAYSSE a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du 09 juillet 2014 par 15 OUI et 3 CONTRE.

ANNONCES

- Le 06/09 de 10h à 16h : portes ouvertes à ACCES, université populaire à Romans.
- Du 06 au 21 septembre : exposition 14-18 « la semeuse et le poilu » à la Chapelle de Gillons.
- Du 13 au 21 septembre : au Centre du Patrimoine Arménien à Valence, exposition « peuples nomades », photographies de Jean-Christophe PLAT et exposition « Vercors, du côté de l'intime » photographies de Marc Riboud.
- Le 28/09 à 11h : apéritif à l'occasion du 14ème anniversaire des virades de l'espoir à Mours pour la lutte contre la Mucoviscidose.

DELIBERATIONS

Monsieur le Maire demande le rajout d'une délibération, accepté par le conseil municipal : dénomination d'un nom de rue au Cœur de Village.

URBANISME

Par arrêté n°2014-078 du 09 septembre 2014 le Maire a prescrit la modification simplifiée n°3 du Plan d'Occupation des Sols en vue de réduire la distance d'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques des zones NAa4 et NAa4h, le long de la rue Simon Chopin (RD52) pour permettre de réaliser un cheminement doux (piétons et vélos) et de structurer les rues par rapport au bâti. Le Conseil municipal fixe les modalités de concertation de la façon suivante : diffusion de l'information aux habitants par publication d'un avis dans un journal d'annonces légales au moins huit jours avant le début de la mise à disposition du public. L'avis sera affiché en mairie dans le même délai et pendant toute la durée de la mise à disposition. Le dossier du projet de modification simplifiée et l'exposé de ses motifs seront mis à disposition du public du 1er au 31 octobre 2014 aux heures et jours d'ouverture de la mairie. Vote à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL

Suite à la réforme des nouveaux rythmes scolaires il y a lieu de modifier la durée hebdomadaire de service des ATSEM à l'école maternelle. A compter du 1er septembre le temps de travail passe de 28,05 / 35ème à 30,07 / 35ème. Accord à l'unanimité.

DOTATION CANTONALE PATRIMOINE

Dépôt des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Général de la Drôme au titre de la Dotation Cantonale Patrimoine 2015 pour les travaux suivants :

• Rénovation de l'église comprenant la toiture et les sanitaires pour un montant de 28.242,71 €HT

• Rénovation de l'ensemble polyvalent comprenant l'ouverture de la cloison du foyer, le changement du parquet et l'extension du rangement côté Nord pour 114.353 €HT.

• Rénovation du groupe scolaire comprenant l'alarme incendie à l'école primaire, les volets roulants et la pose d'anti pince doigts à l'école maternelle pour un montant de 8.983,50 €HT.

Vote à l'unanimité.

DOTATION CANTONALE VOIRIE

Dépôt du dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général de la Drôme au titre de la Dotation Cantonale Voirie 2015 pour un montant de 72.034 €HT comprenant la réfection de la rue Frédéric Pénelon, la montée du pavé et le chemin des berborins. Vote à l'unanimité.

CREATION DE PARKINGS : demande de subvention.

Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général de la Drôme pour la création de parkings au quartier des augustins pour un montant de 91.113,20 €HT. Vote à l'unanimité.

CENTRE DE GESTION DE LA DROME : Renouvellement des contrats d'assurance des risques statutaires

Les contrats d'assurance des risques statutaires arrivent à échéance au 31 décembre 2014 et le Centre de Gestion de la Drôme a réalisé un marché public d'assurance de groupe garantissant les risques financiers encourus par les collectivités à l'égard de leurs personnels (agents CNRACL et IRCANTEC). Le marché a été attribué à CNP (assureur) et SOFCAP (gestionnaire du contrat). Accord à l'unanimité pour adhérer au contrat de groupe du Centre de Gestion.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : approbation du rapport de la CLECT

Monsieur le Maire donne lecture du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) qui fixe le montant des charges nettes transférées au 1er janvier 2014 à la Communauté d'Agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes. Le conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.

SERVICE COMMUN « ANIM2PROX »

Par délibération n°2014-082 du 9 juillet 2014 il a été décidé de prolonger d'une année la convention du service commun « animation de proximité 12-17 ans ». Conformément aux termes de la convention ont été désignés Mme Nicole TISSEYRE déléguée titulaire et M. Gilles BRAGHINI délégué suppléant. Accord à l'unanimité.

FINANCES

Virement de crédit sur le budget principal M14 en section d'investissement d'un montant de 800,00 € du programme « réserves foncières » au programme « cure ». Vote à l'unanimité.

RESTAURANT SCOLAIRE

Par délibération n°2014-070 du 12 juin 2014 il a été décidé des tarifs pour le restaurant scolaire. Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des enseignants y prennent également leurs repas et décide de fixer à 7 € le montant forfaitaire par repas. Vote à l'unanimité.

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE

Monsieur le Maire donne lecture du projet de règlement intérieur applicable à l'accueil de loisirs périscolaire. Vote à l'unanimité.

DENOMINATION D'UN NOM DE RUE

Monsieur le Maire propose de dénommer la contre allée sur la RD 608 située au cœur de village : allée Latour Maubourg. Accord à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS

TRAVAUX (Michel CHAPET)

• Le Conseil Général réalise des travaux de réfection d'enrobé sur la RD 52 et RD112 de part et d'autre du rond point Nord.

• PAE N°1 : les travaux de la rue Pierre Charles-Messance seront terminés pour le 17/09. Un avenant est à prévoir pour la création d'une conduite de surverse qui sera reliée au réseau d'eaux pluviales. Une réunion avec les riverains sera organisée pour le volet paysager.

• Cœur de village : la viabilisation est terminée. Les travaux du mur de soutènement sont programmés par l'entreprise E26 pour la semaine 38. Les points d'apport volontaire ont été mis en place.

• Deux tampons d'eaux usées ont été réparés pour 1.405 €uros sur la RD 608 en direction de Chatillon.

• Assainissement de Buffevent : l'ouverture des plis a eu lieu le 8 septembre, ils sont à l'analyse chez le maître d'œuvre.

• Les travaux de voirie 2014 sont prévus pour septembre, il s'agit du chemin des gorces, du chemin de bellevue, du chemin de curmont et du chemin des augustins, avec la création de 2 dos d'âne sur celui-ci.

• Bassin d'infiltration Ouest : le dossier a été validé par les services de l'Etat.

• Plantation sur la RD52 entre les deux ronds point sud : présentation du projet par Nicole TISSEYRE.

• Programmation d'une réunion des travaux le 03 octobre à 18h30.

TRAVAUX (Christian BORDAZ)

• Changement des chaises mises à la location : un devis a été demandé pour plusieurs modèles avec possibilité de marquage au nom de la commune. Le conseil municipal fait le choix d'un modèle à 31,50€ HT l'unité, couleur bordeaux, sans inscription et traité anticorrosion.

URBANISME (Louis CLAPPIER)

• Compte rendu de la réunion du 10 septembre 2014 au cours de laquelle ont été étudiés :

- 7 permis de construire, dont 6 avec avis favorable, soit : 4 maisons individuelles au lotissement « le manège », 1 au lotissement « le coteau », 1 au quartier Bois Bertrand ; 1 refus de transformer aménager une construction existante au « manège »
- 6 déclarations préalables avec avis favorable pour clôture (2), division de terrain (1), modification d'ouverture et ravalement (1), transformation d'un garage-entrepôt en habitation (1) et réalisation d'un abri de jardin.
- 3 certificats d'urbanisme
- 2 questions diverses :

Projet de modification simplifiée du POS en vue de permettre un aménagement le long de la rue Simon Chopin.
Perspective de lancement du PLU (Plan Local d'Urbanisme), choix d'une assistance extérieure préalable.
COMMUNICATION (René PARREAULT)
• Site Internet : la société ARCANIT de Lyon a été choisie pour héberger le site. Une réflexion est menée sur un nouveau site avec une arborescence plus simple. La commission travaille sur le cahier des charges.
• Lucarne : l'édition de septembre sortira sous la nouvelle maquette.
ASSOCIATIONS (Gilles BRAGHINI)
• La remise des clés aux associations a été faite le 29 août.
• Le forum des associations s'est déroulé avec la participation de 10 associations.
• Une équipe féminine de foot démarre au sein du club de foot
• Le nouveau marquage au sol du terrain de basket a été réalisé dans l'ensemble polyvalent par les élus et le personnel communal.
RYTHMES SCOLAIRES (Corine FHAL)
• La rentrée scolaire a eu lieu le 2 septembre avec 143 inscrits dont 52 en maternelle et 91 en élémentaire. Le nombre d'inscrits au Temps d'Activité Périscolaire est de 85 élèves, soit 59,50 %. L'accueil de loisirs périscolaire compte environ 40 élèves les jeudi et vendredi de 13h15 à 16h30 et environ 20 élèves les lundi, mardi, jeudi et vendredi après 16h30. Le centre de loisirs du mercredi après midi accueille 9 élèves et la cantine une moyenne de 70 élèves.
SYNDICAT DES EAUX DE L'HERBASSE (Michel CHAPET)
• Des travaux sont prévus au cœur de village pour le renforcement du réseau pour la défense incendie.
SOCIAL (Marie-Odile BOSSAN)
• Attribution d'un logement de type 5.
• Réunion du CCAS le 19/09 à 19h.
BIBLIOTHEQUE (Nicole TISSEYRE)
• L'école maternelle des Cèdres de Montmiral passera une fois par trimestre à la bibliothèque de Génissieux pour une consultation uniquement. Sur le territoire de l'agglomération se pratique la gratuité pour les écoles publiques et privées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 heures 30 minutes.
Prochain conseil municipal le 16 octobre 2014 à 20h (sous réserve de modifications)

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 OCTOBRE 2014 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal 19
Nombre de membres en exercice 19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération 19
Date de la convocation et d'affichage ..... 11 octobre 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE et le SEIZE OCTOBRE à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.
PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Jean-Pierre CAILLET, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Philippe DE GOUSTINE, Marie-Geneviève BIARD, Marie MOURIER, René PARREAULT, Nicole TISSEYRE, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI, Evelyne FRAYSSE, Jean-Claude MITRIDATE, Norbert PERRIN et Martial BEGHIN.
PROCURATIONS : Alexandra FERRIEUX à Marie-Odile BOSSAN et Florence BRUNEL à Jean-Claude MITRIDATE.
ABSENT : Néant.
Nicole TISSEYRE a été élue secrétaire.
Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.
Lecture et approbation du compte rendu du 10 septembre 2014 par 15 POUR et 3 CONTRE.

ANNONCES

- Du 25/10 au 02/11 : exposition biennale 2014 de l'atelier des collines à Mours avec vernissage le 25/10 à 11h à la salle des fêtes.
- Le 14/11 à 10h45 : inauguration des nouveaux chais à la Cave de Tain.

DELIBERATIONS

Monsieur le Maire demande le rajout de 2 délibérations, accepté par le conseil municipal : un virement de crédit au budget principal M14 et la modification du prix du repas adulte au restaurant scolaire.
BUDGET ASSAINISSEMENT : ouverture de Crédits
Décision modificative sur le budget annexe d'assainissement M49 :
1 – section de fonctionnement : en dépenses et en recettes pour 21.400 €uros.
2 – section d'investissement : en dépenses et en recettes pour 15.921 €uros.
Vote à l'unanimité.
TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT QUARTIER BUFFEVENT : signature du MAPA
Une consultation pour un marché à procédure adaptée a été lancée pour les travaux d'extension du réseau d'assainissement au quartier Buffevent. L'entreprise attributaire du marché est :
L'entreprise SOGEA rue du repos 07300 TOURNON pour un montant de 256.921,67 € HT.
Le conseil autorise le Maire à signer le marché. Vote à l'unanimité.
TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : réalisation d'un emprunt
Afin de financer les travaux d'extension du réseau des eaux usées du quartier Buffevent, il convient de recourir à un prêt d'un montant de 260.000,00 €uros sur 15 ans. Après étude de quatre propositions, la Caisse d'Epargne est retenue. Vote par 18 OUI et 1 abstention.
SERVICE ASSAINISSEMENT : transfert des emprunts
La Communauté d'Agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes a décidé d'exercer la compétence « assainissement » dans sa globalité et sur l'ensemble du territoire intercommunal à compter du 1er janvier 2015. En conséquence les emprunts liés au service seront transférés à la Communauté d'Agglomération dès le 1er janvier 2015. Vote à l'unanimité.
CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE MAIRIE : convention d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage
Un emplacement a été réservé dans le cœur de village pour la construction de la nouvelle mairie. Afin de réaliser le cahier des charges Monsieur le Maire propose de se faire aider par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement. Le montant de l'adhésion est de 1.800 €uros et les frais relatifs au dossier sont de 1.460 €uros. Vote à bulletin secret par 15 OUI et 4 NON.
ADMISSION EN NON VALEUR
Des taxes et produits doivent être mis en non valeur pour les montants suivants :
• Budget commune M14 485,02 €
• Budget assainissement M49 433,74 €
Vote à l'unanimité.
CENTRE DE LOISIRS
Monsieur le Maire commente le projet de règlement applicable au Centre de Loisirs. Vote à l'unanimité.
BUDGET PRINCIPAL M14 : virement de crédit
Virement de crédit sur le budget principal M14 en section d'investissement d'un montant de 3.500,00 € du programme « réserves foncières » au programme « cure ». Vote à l'unanimité.
RESTAURANT SCOLAIRE
Monsieur le Maire rapporte la délibération n°2014-102 du 10 septembre 2014 relative au tarif « adulte » pour le restaurant scolaire. Il fait part d'un courrier des enseignants concernant cette hausse importante et propose de ramener le montant forfaitaire par repas à 6 €. Vote par 12 OUI, 3 NON et 4 Abstentions.

INFOS DU MAIRE

• Maison rue des Orangers : visite de la maison par le service des Domaines avec le notaire de la famille. L'estimation se monte à 179.000 €uros pour la maison et le terrain de 1.391 m2. L'ensemble du conseil est d'accord pour faire une proposition d'achat de ce montant estimé à la famille.
• Le remplacement des luminaires dans la rue Simon Chopin et sur la place de la Petite Musenne par la Communauté d'Agglomération sera réalisé prochainement.
• Un rendez-vous est organisé avec les propriétaires d'un terrain situé au quartier les Augustins pouvant intéresser la Commune pour la construction du City Park.
• Réunion de la commission « dénomination des rues » le 29/10 à 18h30.

RAPPORT DES COMMISSIONS

TRAVAUX (Michel CHAPET)
• Les travaux de voirie 2014 sont entièrement réalisés.
• PAE N°1 : la réception des travaux de la rue Pierre Charles-Messance a été faite le 08/10, la route est ouverte à la circulation et les plantations seront réalisées fin novembre par le personnel communal.
• Cœur de village : les travaux du mur de soutènement le long de la RD608 sont en cours. Début novembre aura lieu le décaissement et l'empierrement route de Mours et sur le parking situé à l'angle.
• Plantations sur la RD52 entre le rond point sud et le carrefour de la sortie du village : choix des plants pour un montant de 1.800 €.
COMMISSION ASSOCIATIONS (Gilles BRAGHINI)
• Réunion de la Commission le 22 octobre à 19h.

• Fête de Noël organisée par le Rythmic dance le 14 décembre vers 17h.
PETITE ENFANCE (Alexandra FERRIEUX)
• Participation à une réunion expliquant le fonctionnement des crèches intercommunales.
TRAVAUX (Jean-Pierre CAILLET)
• Changement des fenêtres de la classe n°5 à l'école primaire pendant les vacances scolaires.
• Installation de l'alarme incendie à l'école primaire pendant les vacances scolaires.
• Des problèmes ont été détectés à l'église, à la cantine et à l'école maternelle suite aux orages du lundi 13/10. Déclaration sera faite à l'assurance.
FINANCES (Corine FHAL)
• Réunion pour préparer le budget supplémentaire le 06 novembre à 20h.
URBANISME (Louis CLAPPIER)
• Compte rendu de la réunion du 15 octobre 2014 au cours de laquelle ont été étudiés :
- 7 permis de construire avec avis favorable, soit : 2 maisons individuelles au lotissement « le manège », 1 au lotissement « les augustins », 1 modification de façade au lotissement « le coteau »; 1 garage au lotissement « les augustins », 1 reconstruction d'un bâtiment d'habitation suite à un sinistre, 1 modification d'ouverture de façade au lotissement « les augustins ».
- 5 déclarations préalables avec avis favorable pour clôture (2), réalisation d'une terrasse + abri (1), clôture, fermeture de garage + abri de jardin (1) et piscine (1).
- 3 certificats d'urbanisme d'information
- 1 dossier recevant du public refusé en commission d'accessibilité et de sécurité, dossier qui sera à nouveau déposé.
Lancement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) : une réunion spécifique de la commission aura lieu le 05/11 à 18h30.
Prochaine réunion d'urbanisme le 19/11 à 18h30.
CLI FBFC (Louis CLAPPIER)
• Participation à un colloque sur le risque nucléaire. Proposition de visite de la FBFC.
LOGEMENT (Louis CLAPPIER et Marie-Odile BOSSAN)
• Participation à une réunion sur le logement accompagné avec assistance pour des conseils. Dans la Drôme l'offre est insuffisante mais tout de même bien placée au niveau national.
CHAMBRE DE COMMERCE (Louis CLAPPIER)
• Participation à un colloque sur le thème « comment protéger le commerce de proximité ».
COMMUNICATION (René PARREAULT)
• La Lucarne est en cours de distribution.
• L'accueil des nouveaux génissois se fera début décembre.
SYTRAD (Nicole TISSEYRE)
• Visite des centres de Bourg les Valence et de Beauregard Barret. Une information va être organisée vers les Génissois.
ANIM2PROX (Nicole TISSEYRE)
• Rencontre de l'éducateur spécialisé et de l'animatrice le 25/09. Bon fonctionnement du service sur le 1er semestre avec 75h d'ouverture sur 29 jours. Les jeunes de 15-19 ans attendent la réalisation du city park et proposent de participer à la rénovation de la cure (peinture des volets).
SOCIAL (Marie-Odile BOSSAN)
• Le 11/10 : représentation de théâtre par la troupe de Romans accueil.
• Le 14/10 : semaine bleue, organisation d'une après midi causerie par le CCAS à la salle des fêtes à 14h avec l'association « l'or bleu » de St-Sorlin-en-Valloire et intervention des coiffeuses, de l'esthéticienne et du Hammam ainsi que de la bibliothèque et du club du 3ème âge de Génissieux. Le Conseil Général participe au financement. Participation d'environ 80 personnes.
• Le 15/10 : participation de 40 personnes au don du sang.
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALENCE ROMANS SUD RHONE ALPES
• Présentation des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23 heures.
Prochain conseil municipal le 20 novembre 2014 à 20h (sous réserve de modifications)

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 NOVEMBRE 2014 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal 19
Nombre de membres en exercice 19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération 19
Date de la convocation et d'affichage ..... 15 novembre 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE et le VINGT NOVEMBRE à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.
PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Philippe DE GOUSTINE, Marie-Geneviève BIARD, René PARREAULT, Nicole TISSEYRE, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI, Evelyne FRAYSSE, Jean-Claude MITRIDATE, Norbert PERRIN, Florence BRUNEL et Martial BEGHIN.
PROCURATIONS : Jean-Pierre CAILLET à Christian BORDAZ, Marie MOURIER à Marie-Odile BOSSAN et Alexandra FERRIEUX à Gilles BRAGHINI.
ABSENT : Néant.
Evelyne FRAYSSE a été élue secrétaire.
Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.
Lecture et approbation du compte rendu du 16 octobre 2014 par 16 POUR et 3 CONTRE.

ANNONCES

- 21/11 : 10 ans du Hammam'Arts avec vernissage et rétrospective à partir de 19h30.
- 21/11 à 20h30 : conférence « l'Europe, un continent d'immigration « malgré lui » » au Conseil Général de la Drôme.
- 27/11 à 20h15 : projection débat du documentaire « Ceuta, douce prison » de J. MILLET et L.H. RECHI au Ciné Lumière à Romans.
- 29/11 à 11h : inauguration de la 2ème tranche de l'aménagement de la traversée du village de BESAYES.
- 29/11 à 11h : inauguration de la station d'assainissement de MONTMIRAL.
- 29/11 à 15h30 : spectacle de marionnettes par la Cie du Jabron Rouge à la médiathèque Simone de Beauvoir à Romans.
- 06/12 à 16h : spectacle de contes « même pas vrai ! » au Centre du Patrimoine Arménien à Valence.
- 11/12 à 20h : conférence « pourquoi vous ne deviendrait jamais chinois » par Benoît BREVILLE à l'auditorium de la maison de l'étudiant à Valence.
- 12/12 à 9h30 : inauguration de pôle emploi à Romans.
- 12/12 à 14h30 : inauguration de la maison de retraite « les opalines » à Génissieux.

DELIBERATIONS

Monsieur le Maire demande le rajout d'une délibération, accepté par le conseil municipal : remboursement frais de mission des élus pour un déplacement d'une journée au congrès des maires à PARIS.
URBANISME : PRESCRIPTION DE LA REVISION DU POS EN ELABORANT UN PLU
Le Maire présente l'opportunité et l'intérêt pour la commune de réviser le Plan d'Occupation des Sols qui a été approuvé le 03 avril 1992. En effet, celui-ci n'est plus adapté à l'évolution récente des textes législatifs et règlementaires. Après avoir défini les objectifs à poursuivre avec une perspective de 10 à 12 ans et les modalités de la concertation publique, le conseil municipal décide de prescrire la révision du POS en élaborant un Plan Local d'Urbanisme. Vote à l'unanimité.
URBANISME : APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU POS
Le dossier de modification simplifiée N°3 du POS en vue de réduire la distance d'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques des zones NAa4 et NAa4h, le long de la rue Simon Chopin, pour permettre de réaliser un cheminement doux (piétons et vélos) et de structurer les rues par rapport au bâti, a fait l'objet d'une mise à disposition du public du 1er au 31 octobre 2014. Aucune observation n'a été portée sur le registre. Le conseil municipal approuve la modification simplifiée n°3 à l'unanimité.
HYDRAULIQUE OUEST : APPROBATION DU DOSSIER D'AUTORISATION
La mise aux normes du bassin d'infiltration des eaux pluviales Ouest de la Commune a fait l'objet d'un dossier de demande d'autorisation à la police de l'eau au titre de la loi sur l'eau. Celui-ci ayant été déclaré recevable par les services préfectoraux, le conseil municipal approuve le dossier et demande à Monsieur le Préfet l'organisation de l'enquête environnementale. Vote par 1 contre, 2 abstentions et 16 pour.
HYDRAULIQUE OUEST : LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE DUP
Afin de réaliser les travaux de mise aux normes du bassin d'infiltration des eaux pluviales Ouest de la Commune il reste à acquérir une parcelle d'environ 4.800 m2. Toutes les tentatives d'acquisition par voie amiable ont échoué, il y a lieu d'initier

la procédure de déclaration d'utilité publique en vue d'obtenir, éventuellement, l'expropriation de la parcelle concernée, toute tentative d'acquisition à l'amiable reste encore possible. Vote par 3 contre et 16 pour.

CITY PARK : ACQUISITION DE TERRAIN

Après étude des divers emplacements susceptibles de convenir pour la construction du City park, le maire informe le conseil que les propriétaires de la parcelle ZI 267 sont d'accord pour céder leur parcelle sous réserve de poursuivre personnellement, leur vie durant, l'usage de la chabotte de jardin. Le conseil municipal approuve l'acquisition de cette parcelle de 3.166 m2 au prix de 12.000,00 euros. Vote par 3 contre et 16 pour.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : MODIFICATION DES STATUTS

Lors du conseil communautaire du 25 septembre la Communauté d'Agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes a pris la compétence « aménagement numérique du territoire » afin de lui permettre d'établir et d'exploiter des réseaux de communications électroniques sur son territoire. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts.

INDEMNITE D'EXERCICE DES MISSIONS DES PREFECTURES

Le Maire propose de fixer le montant annuel de base de l'indemnité à 750 €uros. Le montant des crédits est prévu au budget 2014. Vote à l'unanimité.

BUDGET CŒUR DE VILLAGE : VIREMENT DE CREDIT

Décision modificative sur le budget « cœur de village » d'un montant de 36.000 €uros en recettes d'investissement afin d'affecter les travaux du réseau d'eaux usées sur le budget d'assainissement M49. Vote à l'unanimité.

BUDGET GENERAL : OUVERTURES DE CREDITS

Décisions modificatives sur le budget général M14 :
1 – Section de fonctionnement : en dépenses et en recettes pour 47.700,00 €uros
2 – Section d'investissement : en dépenses et en recettes pour 210.720,00 €uros
Vote à l'unanimité.

PARTICIPATION DU BUDGET GENERAL AUX BUDGETS ANNEXES

Lors du vote du budget primitif 2014, il a été prévu le versement d'une participation de prise en charge du déficit des budgets annexes comme suit :
- Budget « Cœur de village »..... 30 000 €
- Budget « Immeubles locatifs » ..... 40 000 €
Vote à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- La commission propose de répartir les subventions entre les associations génissoises. Vote à l'unanimité.
- Des montants ont été prévus au budget primitif afin de participer au fonctionnement de certains organismes. La commission propose des subventions pour : la Prévention Routière, l'ADMR, le Sou des Ecoles, le CCAS et Mémoire de la Drôme. Vote à l'unanimité.
- Afin de soutenir deux associations génissoises qui organisent chaque année un festival, il est proposé de verser à chacune une subvention exceptionnelle. Vote à l'unanimité.

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Le conseil donne son accord pour l'adhésion de plusieurs communes au syndicat. Vote à l'unanimité.
Le conseil donne son accord pour le retrait de la ville de Romans-sur-Isère du syndicat. Vote à l'unanimité.
Le conseil approuve les nouveaux statuts du syndicat à compter du 1er janvier 2015. Vote à l'unanimité.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : ADHESION AU SERVICE COMMUN DU SYSTEME D'INFORMATION

La commune utilise le service de télétransmission au contrôle de légalité (protocole ACTE) par la plateforme S2LOW, service qui est désormais proposé dans le cadre du service commun du système d'information de la Communauté d'Agglomération. Le conseil approuve à l'unanimité l'adhésion au service commun à compter du 1er janvier 2015.

ADMISSION EN NON VALEUR

Des taxes et produits doivent être mis en non valeur pour les montants suivants :
• Budget commune M14 22,62 €
• Budget assainissement M49 49,43 €
Vote à l'unanimité.

DENOMINATION DE RUES

Après réunion du groupe de travail Monsieur le Maire propose de modifier la rue des jardins de Delphes en « impasse des jardins de Delphes » et de dénommer la rue principale du lotissement le kallisté « impasse Jean-Georges CHERPIN » et la rue principale du futur lotissement des lumières « impasse des centaurées ». Accord à l'unanimité.

MISSIONS SPECIALES POUR LES ELUS

Le maire informe le conseil que les propriétaires du terrain destiné à recevoir le city park ont donné leur accord pour céder leur terrain à la Commune. Il a donc été décidé se saisir l'opportunité du congrés des maires et d'envoyer MM. CHAPET et CAILLET, adjoints, à ce congrés le mardi 26 novembre afin de rencontrer plusieurs fabricants de City park. Ils en profiteront également pour rencontrer des spécialistes pour les terrains de foot synthétiques et des revêtements pour le plancher de l'ensemble polyvalent. En application de l'article L.2123-18 du Code général des collectivités locales il est proposé de prendre en charge les frais de transport liés à ce déplacement. Vote par 3 contre, 1 abstention et 12 pour (MM. BORDAZ et CHAPET ne prennent pas part au vote).

INFOS DU MAIRE

- Visite du sous Préfet Monsieur DESPLANQUES qui a souligné la bonne gestion de la Commune.
- Communauté d'Agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes : suite à une modification de la loi le suppléant n'est plus Michel CHAPET mais Evelyne FRAYSSE.

RAPPORT DES COMMISSIONS

TRAVAUX (Michel CHAPET)
• Rue Ernest Mottin : mise en place de bordures.
• Cœur de village : les travaux de la route de Mours sont en cours.
• Les travaux d'assainissement du quartier Buffevent phase 2 débuteront fin novembre.
• Les décors de Noël seront posés la 2ème semaine de décembre.

ASSOCIATIONS (Gilles BRAGHINI)
• Compte rendu de la réunion du 22 octobre :
- travail sur l'accès aux salles pendant les vacances scolaires.
- Un règlement sera élaboré avec ouverture de l'ensemble polyvalent pendant les vacances.

URBANISME (Louis CLAPPIER)
• Compte rendu de la réunion du 19 novembre 2014 au cours de laquelle ont été étudiés :
- 3 déclarations préalables avec avis favorable.
- 1 autorisation de travaux ERP a reçu un avis favorable avec prescriptions par la commission d'accessibilité et de sécurité.
- 2 certificats d'urbanisme d'information.
Prochaine réunion d'urbanisme le 17/12 à 18h30.

COMMUNICATION (René PARREAULT)
• Compte rendu de la réunion du 14 novembre :
- Le changement d'hébergeur du site a été effectué.
- L'accueil des nouveaux génissois aura lieu le 23 janvier à 19h.
- La Lucarne de Janvier sortira avec la nouvelle maquette. Les articles sont à remettre en mairie avant le 5 janvier.

ANIM2PROX (Nicole TISSEYRE)
• Compte rendu de la réunion du 12 novembre au cours de laquelle ont été évoqué l'implication des jeunes qui fréquentent le local de Génissieux, le rappel du rôle de l'éducateur spécialisé, la remise du calendrier des activités communales et l'information à passer sur la Lucarne et le panneau lumineux.
• Jeudi 4 décembre à 18h30 à la médiathèque Simone de Beauvoir : vernissage de « rencontres en terre marocaine », voyage solidaire de jeunes d'anim2prox à Taroudant.

SOCIAL (Marie-Odile BOSSAN)
• La commission a attribué un T5 et un T4.
• Samedi 13 décembre le CCAS organise en collaboration avec la Commune le repas de Noël et l'achat de cadeaux aux personnes malades.
• Le mercredi 10 décembre un goûter de Noël est organisé à la maison de retraite « les Opalines » avec la participation des enfants du centre de loisirs.
• Une réunion de travail avec la gendarmerie a eu lieu sur la sécurité des biens et des personnes.

ECOLES (Evelyne FRAYSSE)
• Compte rendu des conseils d'école :
- Modification du règlement intérieur.
- Présentation des activités dans chaque classe.
- Remerciements pour les travaux réalisés, il reste du matériel à monter.
- Rythmes scolaires : les 5 matinées conviennent aux rythmes de travail des élèves.
- Demande de l'école pour que la « base élèves » soit renseignée par la mairie.
- Les demandes des délégués des parents d'élèves seront étudiées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23 heures.
Prochain conseil municipal le 18 décembre 2014 à 20h (sous réserve de modifications)

Agenda

JANVIER

Mardi 27 janvier : Assemblée générale du club "Détente et Loisirs" au Tahiti.

FEVRIER

Samedi 7 : tournoi de Tarot en soirée à la salle des fêtes.

Mardi 10 : loto interne du Club Détente et Loisirs

Vendredi 20 et samedi 21 : représentation de la pièce de théâtre "Les belles-sœurs" d'Eric Assous à la salle des fêtes par la troupe théâtrale "La Génissoise".

Dimanche 22 : loto du club de football au gymnase.

MARS

28 février et 1er et 2 mars : St-Vincent par le comité des fêtes.

Samedi 7 : musique et mots organisé à la salle des fêtes par "la Bonne Note", la bibliothèque municipale et l'école primaire.

Dimanche 8 : matinée boudin dans le hall de l'ensemble polyvalent organisée par le Volley.

Du 13 au 15 : festival de jazz à l'ensemble polyvalent par Art'Maniac

Samedi 21 : repas chevreuil à la salle des fêtes par l'ACCA

Dimanche 22 : élections départementales, premier tour (salle des fêtes)

Mardi 24 : concours de coinche du club détente et loisirs

Samedi 28 : repas du club de basket

Dimanche 29 : élections départementales, deuxième tour (salle des fêtes)

AVRIL

Samedi 4 : repas organisé par la Boule Joyeuse

Mardi 7 : pogne de Pâques du Club Détente et Loisirs

Mercredi 8 : concours de pétanque, place du champ de mars

Samedi 11 : repas du club de football

MAI

Dimanche 17 : Vide grenier

Etat-Civil du 11 septembre au 31 décembre 2014

7 naissances - 2 mariages - 17 décès

Certaines personnes nous ont fait savoir qu'elles ne souhaitent par voir apparaître leur nom, celui de leurs enfants ou parents, dans la rubrique état-civil de La Lucarne.

Ainsi la municipalité a décidé, pour respecter leur volonté, de ne plus les publier et de ne faire paraître, pour la période considérée, que le nombre de naissances, de mariages et de décès.

Un concentré d'exception

21 Appartements
basse consommation
du 2 au 4 pièces

L'ECRIN
Génissieux

SDH Constructeur

Société pour le Développement de l'Habitat

CAISSE D'EPARGNE

L'ECRIN

BATIMENT BASSE CONSOMMATION BBC

0 à 50 A

51 à 90

91 à 150

4, Rue Pasteur-26000 VALENCE

Tél. 04 75 81 39 39

Atelier Hervé Poncet 04 75 41 15 61- illustration non contractuelle

Retrouvez nos résidences sur notre site

www.sdh-constructeur.fr